

Réunion du CA du 04/07/22 à 19h30

Procès-verbal

Présents : Cécile HUGONENQ, Damien JURINE, Monia LANASPEZE, Éric LAZIER, Nicolas MAZIER, Christel MOREAU, Jean-Luc PARIOLLEAU, Nicolas TANCREZ

Absents ou excusés : Philippe BALLEREAU, Thierry DENISE, Colette DOURU, Marie-Thérèse FUZZATI, Marieke HOEDTS, Xavier REBOUL, Isabelle VALLÉE

I. Approbation du PV de la réunion du CA du 11/05/22

Le PV de la réunion du CA du 06/04/22 est adopté à l'unanimité.

II. Bilan de la réunion de la commission triathlon du 20/05/22, vote pour la création d'un groupe « École de triathlon externe » et montant de la cotisation associée

La commission triathlon a pour volonté de structurer l'activité triathlon au sein l'École de triathlon. Dès la rentrée de septembre, le groupe de compétition Région permettra aux jeunes triathlètes qui le souhaitent de bénéficier d'une planification d'entraînement adaptée au calendrier de la F.F.TRI. Les triathlètes du groupe Ados de l'École de natation seront quant à eux regroupés dans une même ligne et bénéficieront d'un entraînement optimisé pour la pratique du triathlon. Pour la saison prochaine, l'École de triathlon sera en mesure d'accueillir un effectif de 30 jeunes répartis dans deux groupes de 15 maximum.

Le conseil d'administration vote à l'unanimité la création d'un nouveau groupe « École de triathlon externe » qui permettra aux mineurs non inscrits dans un groupe de natation au CNP de pratiquer le vélo et la course à pied au sein de l'École de triathlon. Le public visé est pour l'instant essentiellement constitué des inscrits à la Section natation du collège Paul Valéry. Pour les candidats à l'inscription qui n'appartiennent ni au CNP ni à la Section, la question est posée de tester leur niveau de natation. Le montant de l'inscription dans ce nouveau groupe est fixé à 200 € pour la saison 2022/2023.

Il a été demandé à Lucas SONDEREGGER et à Julien ZINSMEISTER s'ils souhaitaient s'investir l'année prochaine dans l'École de triathlon. Julien a répondu positivement.

Damien demande dans quelles proportions la commission triathlon souhaite développer l'École de triathlon et plus largement, l'activité triathlon au sein du CNP. Nicolas M. lui répond qu'il s'agit d'abord de consolider la structure existante et d'asseoir le rayonnement du CNP en pérennisant notamment l'organisation de compétitions et éventuellement en envoyant des athlètes en D3. Il est également important que le club puisse facilement être identifié à travers ses athlètes.

III. Vote des budgets prévisionnels des événements natation et triathlon

Le CA valide à l'unanimité les budgets prévisionnels relatifs à l'organisation des deux meetings Georges PECHERAUD, de l'aquathlon et du Class Tri, dont les participants à la réunion ont pu prendre connaissance sur le dossier partagé des administrateurs. Le budget nécessaire à l'engagement d'une équipe de triathlètes en D3 est également présenté mais aucune décision n'est prise sur le sujet. Pour les déplacements aux sélectifs et aux épreuves nationales de la F.F.Tri, il est décidé de procéder selon les mêmes modalités que les années précédentes. Idem pour les déplacements aux épreuves nationales de la FFN.

IV. Questions diverses

- Cécile a répondu présente à l'invitation d'Anne HIDALGO et de Pierre RABADAN (Adjoint à la Maire de Paris en charge du sport) à l'occasion d'un événement de natation dans la Seine en préparation à Paris 2024. En tant que Présidente du CNP et Présidente du comité de Paris de natation, elle a pu prendre la parole et transmettre ses doléances sur plusieurs sujets relatifs à notre club et à notre sport. Elle a aussi profité de cette occasion pour se proposer de faire le lien entre la natation parisienne et le rectorat.
- De nombreux sujets ont également été évoqués par Cécile lors d'une autre rencontre avec Pierre RABADAN à la Mairie centrale : difficultés à avoir des créneaux pour les entraînements et les compétitions, projets de travaux, développement du Nagez Forme Santé, mise en place de séances de J'apprends à nager, projet de CAF, difficulté à concilier natation en compétition et études supérieures, échéance de la concession de l'UCPA pour la piscine Roger LE GALL, ...
- Le changement de comptable et de gestionnaire de paie ne se passant pas aussi bien que promis par MH Consultex, la CA donne mandat au bureau pour entamer toute action juridique qui s'avérerait nécessaire.
- La soirée organisée avec tous les adultes du club a donné lieu à de nombreux retours positifs. Cécile remercie tous les bénévoles qui ont rendu possible ce beau moment de convivialité. Les poloïstes n'étant actuellement pas représentés au CA, Cécile et Nicolas T., qui ont eu le plaisir de discuter avec eux lors de cette soirée, les invitent à réfléchir à l'envoi d'un candidat au poste d'administrateur en amont de la prochaine AG.
- Jean-Luc évoque la mise en place d'une buvette et l'organisation d'une tombola pour aider au financement des activités du club.
- La charte de l'administrateur a été signée par tous les participants à la réunion. Des exemplaires seront disponibles pour les absents lors de la prochaine réunion du CA.

La séance est levée à 21h30.

Le secrétaire général,
Nicolas TANCREZ

La présidente,
Cécile HUGONENQ

